

ADAPTATIONS PEDAGOGIQUES AU CONTEXTE SANITAIRE

ECOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE SUD ESTUAIRE - RENTREE 2020-2021

Un **protocole sanitaire** sera établi pour la rentrée, afin de permettre le respect des gestes barrières et une distanciation physique, en fonction des salles de cours et de la nature des activités que nous proposons. Il aura vocation à évoluer en fonction des directives nationales en matière de santé publique.

Nous allons donc adapter l'organisation de certains cours. Voici nos propositions qui seront mises en œuvre :

POUR LES PRATIQUES COLLECTIVES REGROUPANT PLUS DE 15 ELEVES

Nous organiserons un travail par petits groupes (soit en alternance une semaine sur deux – soit en coupant la séance en deux sessions) jusqu'à ce que le contexte sanitaire nous permette de fonctionner normalement. Ce sera l'occasion d'un travail plus approfondi et de nous orienter vers un répertoire musical différent.

POUR LES COURS DE FORMATION MUSICALE

Les groupes seront constitués de **8 élèves maximum**, pour une durée de **45 minutes** hebdomadaires.

La **formation musicale** est un cours obligatoire pour les élèves inscrits dans le cycle d'initiation. Dès lors qu'un élève a validé la fin de son cycle d'initiation dans son parcours instrumental, la formation musicale peut être remplacée par un **atelier** (arrangement, MAO, improvisation, musiques urbaines, musiques amplifiées, musiques traditionnelles).

Voici l'organisation pédagogique que nous proposons à nos élèves en formation musicale :

Pour la première et la deuxième année de formation musicale (FMA et FMB)

Les élèves suivront un cours général, avec le même enseignant durant toute l'année scolaire. Différentes activités y seront proposées (chant, solfège, écoute, percussions corporelles, etc.). Son fonctionnement n'est pas différent de celui que nous avons l'habitude de proposer, si ce n'est que nous y accueillerons moins d'élèves, moins longtemps.

A partir de la troisième année de formation musicale (FMC, FMD, FME et FMF)

Les cours seront proposés sous forme de modules trimestriels, avec une dominante par module :

- Lecture et intonation (lecture de notes, reconnaissance d'intervalles, déchiffrage instrumental, etc.)
- Rythme et chant (percussions corporelles, activités vocales, lecture de rythmes, etc.)
- Création et codage (écrire une partition, composition, théorie musicale, activités de créativité, etc.)
- Ecoute (analyse et théorie musicale, commentaire d'écoute, dictées mélodiques et rythmiques, etc.)

Ces modules sont regroupés par deux sur les plannings, afin de permettre une rotation des élèves d'un module vers l'autre entre le premier et le deuxième trimestre. Ils sont encadrés par deux enseignants (un par module).

Pour le troisième trimestre, nous proposerons aux élèves des modules complémentaires, en fonction du profil de chaque groupe (par exemple : musique assistée par ordinateur, création de chanson, découverte de logiciels d'écriture de partitions, enregistrements, etc.). Ce choix sera déterminé en cours d'année scolaire.

Pour les élèves de **troisième et quatrième année (FMC et FMD)** un premier niveau de module est proposé (*lecture et intonation 1*, par exemple). Pour les élèves de **cinquième et de sixième année (FME et FMF)** le même fonctionnement est proposé mais avec un deuxième niveau d'apprentissage (*lecture et intonation 2*, par exemple).

Ainsi les horaires et les lieux de cours demeurent les mêmes toute l'année scolaire pour chaque élève.

POUR LE PARCOURS DECOUVERTE

Il s'agit d'une initiation musicale pour les élèves scolarisés en CP ou Ce1 qui leur permet - entre autre - de découvrir plusieurs instruments durant l'année scolaire. Les instruments seront conservés à l'école de musique et désinfectés entre deux séances. Les instruments à vent ne seront pas utilisés par des élèves différents pendant la semaine.

Le directeur